

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Qui doit remplir ce formulaire

Vous devez remplir le présent formulaire si votre intention est de vous établir au Québec pour y occuper un emploi et que vous répondez aux critères d'admissibilité ci-dessous.

Critères d'admissibilité au PEQ – Travailleur temporaire

Pour être admissible au PEQ comme travailleur temporaire, vous devez :

- être âgé d'au moins 18 ans et vous être conformé aux conditions de votre séjour ;
- être présent au Québec à titre de travailleur temporaire ou dans le contexte d'un programme vacances-travail (PVT) et détenir un statut légal de résident temporaire ;
- avoir occupé un emploi à temps plein de niveau cadre, professionnel ou technique pendant au moins 12 des 24 mois précédant le dépôt de votre demande (voir section 6 des instructions) ;
- occuper un tel emploi au moment du dépôt de votre demande ;
- posséder une connaissance du français oral de niveau intermédiaire (voir section 7 des instructions) ;
- vous engager à subvenir à vos besoins essentiels et, le cas échéant, à ceux de votre époux ou de votre conjoint de fait et des enfants à charge inclus dans votre demande de certificat de sélection du Québec (CSQ), pour une période minimale de 3 mois.

Si vous êtes titulaire d'un **permis de travail post-diplôme**, vous pouvez aussi présenter votre demande dans le *Programme de l'expérience québécoise – Diplômé du Québec*, si les critères d'admissibilité vous sont plus avantageux. Dans un tel cas, veuillez utiliser le formulaire du même nom.

Pour plus de renseignements sur l'immigration au Québec, consultez le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca.

Comment remplir ce formulaire

- Un seul formulaire de demande de certificat de sélection doit être rempli pour vous, votre époux ou conjoint de fait ainsi que vos enfants à charge inclus dans votre demande.
- Vous devez répondre avec précision à toutes les questions et vous reporter aux instructions pour remplir correctement le formulaire.
- Une traduction officielle en français ou en anglais doit accompagner tout document rédigé dans une autre langue.
- Les documents joints à votre demande complète ne vous seront pas retournés ; assurez-vous d'en conserver un exemplaire.
- Vous devez utiliser l'aide-mémoire en veillant à fournir les documents requis et les signatures demandées.
- Les frais d'examen de votre demande ne sont pas remboursables en cas de refus.
- Le formulaire dûment rempli et signé, l'aide-mémoire, les pièces justificatives et le paiement des frais exigés doivent être transmis à l'adresse suivante :

Programme de l'expérience québécoise
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1T8
CANADA

Vous devez informer les autorités du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles de tout changement aux réponses indiquées dans ce formulaire dans les 30 jours suivant ce changement.

Paiement des droits

Vous devez payer les droits exigibles au moment de la présentation de votre demande sinon le dossier vous sera retourné. Divers modes de paiement sont acceptés par le Ministère. Pour obtenir l'information à ce sujet, consultez la page suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/frais-peq-travailleur-temporaire.

INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES

Section 1 – Renseignements sur votre identité

Indiquez votre nom et tous vos prénoms tels qu'inscrits dans votre passeport. Distinguez votre nom à la naissance de votre nom après le mariage, le cas échéant. Si vous possédez plus d'un passeport, donnez l'information se trouvant sur le passeport utilisé pour entrer au Canada.

Section 4 – Époux, conjoint de fait

Vous devez obligatoirement déclarer votre époux ou votre conjoint de fait qu'il soit inclus ou non dans votre demande de certificat de sélection. Votre époux peut se trouver au Québec ou à l'étranger, cependant votre conjoint de fait doit obligatoirement se trouver au Québec.

Si vous demandez un certificat de sélection du Québec pour cette personne, vous devez répondre « Oui » à la question « Est-il inclus dans votre demande de certificat de sélection ? ».

Époux désigne une personne mariée âgée d'au moins 16 ans :

- qui n'était pas, au moment du mariage, l'époux d'une autre personne ;
- qui n'est pas conjoint de fait d'une autre personne, alors qu'elle vit séparée de son époux depuis au moins un an.

Conjoint de fait désigne une personne âgée d'au moins 16 ans :

- qui vit maritalement depuis au moins un an au Québec avec une personne de sexe différent ou de même sexe ; ou
- qui a une relation maritale depuis au moins un an avec cette personne mais qui, étant persécutée ou faisant l'objet de contrôle pénal, ne peut vivre avec elle.

En plus de remplir la section Déclaration des conjoints de fait du présent formulaire, vous devez fournir au moins deux preuves différentes sur lesquelles figure votre nom et celui de votre conjoint. Ces documents doivent permettre de faire la preuve que vous êtes en relation maritale depuis au moins un an au Québec.

Les documents admissibles à titre de preuve sont les suivants :

- photocopie d'un engagement financier commun (hypothèque, bail, comptes bancaires conjoints, placements conjoints, testament, propriété, membership conjoint) ;
- photocopie de factures communes (électricité, gaz, téléphone, service Internet) ;
- original d'une déclaration écrite de témoins.

Aucune autre déclaration, assermentée ou non, n'est admissible.

Section 5 – Enfant à charge

Vous devez déclarer obligatoirement TOUS les enfants à votre charge et préciser si chacun d'eux :

- est inclus ou non dans votre demande de certificat de sélection ;
- se trouve au Québec ou à l'étranger.

Si vous demandez un certificat de sélection du Québec pour un enfant, vous devez répondre « Oui » à la question « Est-il inclus dans votre demande de certificat de sélection ? ».

Enfant à charge désigne un enfant biologique de l'un ou l'autre de ses parents et qui n'a pas été adopté par une personne autre que l'époux ou le conjoint de fait de l'un de ses parents ; ou enfant adopté de l'un ou l'autre de ses parents.

Cet enfant ou l'enfant de cet enfant à charge est dans l'une des situations suivantes :

- il a moins de 22 ans et il n'est ni marié (il est célibataire, veuf ou divorcé) ni conjoint de fait ; ou
- il n'a pas cessé de dépendre pour l'essentiel du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents et :
 - est âgé de 22 ans ou plus, est aux études à temps plein* et n'est ni marié ni conjoint de fait ; ou
 - s'est marié ou est devenu conjoint de fait avant l'âge de 22 ans et est aux études à temps plein* ; ou
 - est âgé de 22 ans ou plus et, au moins depuis la date où il a eu 22 ans, est incapable de subvenir à ses besoins en raison d'une incapacité physique ou mentale.

S'il est âgé de 22 ans ou plus ou s'il est marié ou conjoint de fait, l'enfant à votre charge doit remplir le formulaire suivant et joindre les documents requis pour l'examen de sa demande : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/dcs-enfant.

**Pour être considéré comme étudiant à temps plein, l'enfant doit être inscrit de façon continue dans un établissement d'enseignement postsecondaire agréé par les autorités gouvernementales compétentes, s'y présenter et y suivre activement à temps plein et sans interruption, au moins depuis la date où il a eu 22 ans ou depuis la date où il s'est marié ou est devenu conjoint de fait, des cours de formation générale, théorique ou professionnelle.*

Section 6 – Emploi(s) au Québec

Inscrivez tous les emplois occupés à temps plein (minimum 30 heures par semaine) au Québec au cours des 24 derniers mois, y compris, le cas échéant, ceux réalisés à votre compte. Ces emplois doivent être de niveau cadre, professionnel ou technique (niveaux supérieurs à « C », selon la Classification nationale des professions). Ils doivent avoir été occupés alors que le but principal de votre séjour au Québec était de travailler. Le conjoint accompagnateur, titulaire d'un permis de travail ouvert n'est pas admissible à titre de requérant principal.

Vous pouvez également inclure dans cette section les expériences de travail à temps plein acquises dans le contexte :

- d'un programme d'échange jeunesse (programme vacances-travail) ;
- du programme de permis de travail post-diplôme.

Section 7 – Connaissances linguistiques

Précisez le moyen par lequel vous démontrez votre connaissance du français oral de niveau intermédiaire. Ce niveau correspond minimalement au **niveau B1 du Cadre européen commun de référence**.

Si vous voulez recourir à un test standardisé pour établir votre niveau de connaissance du français oral, l'**original** attestant vos résultats aux tests doit être fourni **lors du dépôt de votre demande**. Seuls les tests suivants sont reconnus par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles :

- Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFaQ)
- Test de connaissance du français pour le Québec (TCFQ)
- Diplôme d'études en langue française (DELFF) (un niveau B1 au DELFF doit être accompagné d'un résultat minimal de 16/25 à l'expression orale et à la compréhension orale)
- Diplôme approfondi de langue française (DALF)
- Test de connaissance de français (TCF)
- Test d'évaluation du français (TEF)

Pour connaître les centres qui font passer ces tests, consultez les adresses suivantes :

- Tests TCFQ, TCF, DELF et DALF : www.ciep.fr/tcf_quebec/index.php et www.ciep.fr/delfdalf/annuaire_centres.php
- Tests TEFaQ et TEF : www.francais.ccip.fr/tefaq-et-e-tefaq et www.francais.ccip.fr/tef

Section 13 – Recours aux services d'une personne rémunérée

Les formulaires et les instructions ont été conçus de manière à permettre aux personnes désireuses d'immigrer au Québec de remplir les formulaires sans aide. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles n'accorde aucun traitement prioritaire ou particulier au dossier d'un candidat qui retient les services d'une personne rémunérée. Tous les dossiers de candidature sont traités de la même façon.

Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, vous devez savoir que pour mieux protéger les candidats contre les pratiques douteuses ou illégales, le Ministère ne traite qu'avec :

- les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec ;
- les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par ces derniers ;
- les consultants en immigration reconnus par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et inscrits au **Registre québécois des consultants en immigration**.

Pour savoir si un consultant en immigration est reconnu par le Ministère, consultez le registre à l'adresse suivante : www.micc.gouv.qc.ca/consultant.

Si vous avez recours aux services d'un consultant en immigration pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de cette demande, vous devez en aviser le Ministère et identifier cette personne. **N'oubliez pas de fournir votre adresse de résidence personnelle (incluant votre numéro de téléphone et votre adresse courriel) en plus de celle de la personne qui vous conseille, vous assiste ou vous représente.**

Procuration : Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, vous devez transmettre au bureau responsable du traitement de votre demande une procuration originale signée par vous et par cette personne.

Valeurs communes de la société québécoise

Le Québec accueille les personnes immigrantes avec leur savoir-faire, leurs compétences, leur langue, leur culture et leur religion. Le Québec offre des services à ces personnes pour faciliter leur intégration et leur pleine participation à la société québécoise. S'intégrer à la société québécoise, c'est être prêt à connaître et à respecter ses valeurs communes. Pour obtenir toute information relative aux valeurs communes de la société québécoise, consultez l'adresse suivante : www.valeurscommunesduquebec.gouv.qc.ca.

DÉCLARATIONS ET SIGNATURES

Il est très important que vous signiez ce formulaire aux endroits indiqués à cet effet.

Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise : cette déclaration, à la page 5 du formulaire, doit être signée par vous et, le cas échéant, par votre époux ou votre conjoint de fait et par chacun des enfants à charge âgés de 18 ans ou plus inclus dans votre demande de CSQ.

Déclaration : vous devez signer la déclaration présentée à la page 6 du formulaire.

Déclaration des époux ou des conjoints de fait : si votre époux ou votre conjoint de fait est inclus dans votre demande de CSQ, vous devez tous deux signer cette déclaration à la page 8 du formulaire.

Contrat relatif à la capacité d'autonomie financière : vous devez remplir et signer ce contrat à la page 7 du formulaire pour vous-même et, le cas échéant, pour votre époux ou votre conjoint de fait ainsi que pour les enfants à charge qui sont inclus dans votre demande de CSQ.

Reportez-vous aux instructions pour obtenir l'information permettant de remplir correctement ce formulaire.

1. Renseignements sur votre identité						
Nom de famille à la naissance			Prénom			
Nom de famille après le mariage, le cas échéant			Sexe			
			<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin			
Autre nom utilisé ou sous lequel vous êtes connu						
N° de passeport ou de carte d'identité			Période de validité		Date de fin	
			Date de début			
Date de naissance		Lieu de naissance		Pays		Citoyenneté ou nationalité
Année	Mois	Jour	Ville	Province ou région		
2. Votre état matrimonial actuel						
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Conjoint de fait <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Mariage annulé <input type="checkbox"/> Veuf						
Avez-vous été marié plus d'une fois? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
3. Votre adresse actuelle						
N°	Rue	App.	Ville	Province ou région	Pays	Code postal
N° de téléphone (domicile)			N° de téléphone (travail)		Courriel (e-mail)	
Autre téléphone			Autre courriel (e-mail)		Autre (précisez)	
4. Époux ou conjoint de fait, le cas échéant						
Identité de votre époux ou de votre conjoint de fait						
Nom de famille à la naissance			Prénom			
Nom de famille après le mariage, le cas échéant			Sexe :			
			<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin			
Autre nom utilisé ou sous lequel votre conjoint est connu						
N° de passeport ou de carte d'identité			Période de validité		Date de fin	
			Date de début			
Date de naissance		Lieu de naissance		Pays		Citoyenneté ou nationalité
Année	Mois	Jour	Ville	Province ou région		
Votre époux ou votre conjoint de fait est-il inclus dans votre demande de certificat de sélection? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						

Adresse actuelle de votre époux ou votre conjoint de fait, si elle diffère de la vôtre

N°	Rue	App.	Ville	Province ou région	Pays	Code postal

N° de téléphone (domicile)	N° de téléphone (travail)	Courriel (e-mail)

Autre téléphone	Autre courriel (e-mail)	Autre (précisez)

5. Enfants à charge, le cas échéant**Identification de tous vos enfants à charge**

Enfant	Nom de famille à la naissance	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance			Lieu de naissance Ville / Pays	Citoyenneté ou nationalité	Inclus dans votre demande
				Année	Mois	Jour			
1									<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2									<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3									<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4									<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Adresse des enfants à charge qui sont inclus dans votre demande de CSQ, si elle diffère de la vôtre

Enfant	N°	Rue	App.	Ville	Province ou région	Pays	Code postal
2							
3							
4							

6. Emploi(s) au QuébecPrésentement, occupez-vous un emploi à temps plein au Québec ? Oui Non**Emploi(s) occupé(s) au Québec au cours des 24 mois précédant le dépôt de votre demande, en commençant par le plus récent.**

Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

	De Année Mois Jour	À Année Mois Jour	Nom de l'entreprise au Québec, y compris la vôtre (écrivez le nom complet, n'utilisez pas d'abréviation)	Titre de l'emploi occupé au Québec	Nombre d'heures travaillées par semaine	Durée (pour chaque expérience) Espace réservé à l'administration
1						
2						
3						
4						
5						

Principales tâches accomplies au Québec dans le cadre de vos fonctions, en commençant par l'emploi le plus récent.
 Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

	Titre de l'emploi occupé au Québec	Principales tâches accomplies dans le cadre de vos fonctions	Code CNP (pour chaque expérience) Espace réservé à l'administration
1			
2			
3			
4			
5			

7. Connaissances linguistiques

Est-ce que votre connaissance du français oral correspond au un niveau intermédiaire ?

Compréhension orale Oui Non

Expression orale Oui Non

Si oui, quel document déposez-vous pour établir votre connaissance du français ?

- Original du relevé de notes final attestant la réussite d'au moins deux années d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein, effectuées entièrement en français ou copie certifiée conforme de ce relevé faite par l'établissement d'enseignement ayant émis l'original ; ou
- Original du relevé de notes attestant la réussite d'un cours de français de niveau intermédiaire suivi au Québec dans un établissement reconnu, ou copie certifiée conforme de ce relevé par le bureau du registraire. Les seuls cours admissibles sont ceux indiqués à l'adresse www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-linguistiques-peq-travailleur-temporaire ; ou
- Original des résultats attestant la réussite d'un test standardisé de français oral de niveau intermédiaire, reconnu par le Ministère (voir section 8 des instructions) ; ou
- Copie certifiée conforme du permis régulier d'exercice d'un ordre professionnel au Québec établie par cet ordre.

8. Cochez la case correspondant à votre situation actuelle.

- Travailleur temporaire
- Titulaire d'un permis de travail dans le cadre d'un programme vacances-travail
- Titulaire d'un permis de travail post-diplôme
- Autre (précisez)

9. Demande de certificat de sélection du Québec antérieure

Avez-vous déjà présenté une demande de CSQ en vue de la résidence permanente ? Oui Non

Si oui, à quel moment ?

Année Mois Jour À quel bureau d'Immigration-Québec ?

--	--	--	--

10. Dépôt de votre demande de visa de résident permanent

Une fois que vous aurez obtenu votre CSQ, à quel Bureau canadien des visas déposerez-vous votre demande de visa de résident permanent?

|

11. Dans quelle ville ou région du Québec désirez-vous vous établir?

|

12. Comment avez-vous été informé de l'existence du Programme de l'expérience québécoise?

- Ambassade ou gouvernement du Canada
- Association professionnelle
- Avocat ou consultant en immigration
- Employeurs du Québec
- Milieu scolaire
- Montréal International
- Parents ou amis
- Publicité
- Reportage
- Séance d'information du gouvernement du Québec
- Site Internet, blogue ou groupe de discussion

13. Personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente dans le cadre de votre demande

Avez-vous, dans le cadre de la présente demande, recours à une personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente?

Oui Non

Si oui, s'agit-il :

- d'un avocat membre du Barreau du Québec? Oui Non
- d'un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec? Oui Non
- d'une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou la Chambre des notaires du Québec? Oui Non
- d'un consultant en immigration? Oui Non
- d'une autre personne rémunérée? Oui Non

S'il s'agit d'un **consultant en immigration ou d'une autre personne rémunérée**, indiquez :

Nom

Prénom

|

|

Numéro d'inscription (tel qu'il apparaît au Registre québécois des consultants en immigration)

|

Pour connaître le numéro d'inscription du consultant, voir le registre à l'adresse suivante : www.micc.gouv.qc.ca/consultant.

DÉCLARATION SUR LES VALEURS COMMUNES DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Le Québec est une société pluraliste qui accueille des personnes immigrantes venues des quatre coins du monde avec leur savoir-faire, leurs compétences, leur langue, leur culture et leur religion.

Le Québec offre des services aux personnes immigrantes pour faciliter leur intégration et leur participation pleine et entière à la société québécoise afin de relever les défis d'une société moderne tels que la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde. En retour, les personnes immigrantes doivent s'adapter à leur milieu de vie.

Tous les Québécois, qu'ils soient natifs ou immigrés, ont des droits et responsabilités et peuvent choisir librement leur style de vie, leurs opinions ou leur religion ; cependant tous doivent respecter toutes les lois quelles que soient leurs convictions.

L'État québécois et ses institutions sont laïques : les pouvoirs politiques et religieux sont séparés.

Tous les Québécois jouissent des droits et libertés reconnus par la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres lois et ont la responsabilité de respecter les valeurs qui y sont énoncées.

VALEURS COMMUNES

Les principales valeurs énoncées dans cette charte qui fondent la société québécoise sont les suivantes :

- Le Québec est une société libre et démocratique.
- Les pouvoirs politiques et religieux au Québec sont séparés.
- Le Québec est une société pluraliste.
- La société québécoise est basée sur la primauté du droit.
- Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.
- L'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général.

La société québécoise est aussi régie par la Charte de la langue française qui fait du français la langue officielle du Québec. En conséquence, le français est la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

DÉCLARATION

COMPRENANT la portée et la signification de ce qui précède

et

ACCEPTANT de respecter les valeurs communes de la société québécoise,

JE DÉCLARE vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs communes et vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà.

Signature du requérant

Date

Signature de l'époux ou du conjoint de fait

Date

Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

Date

Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

Date

Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

Date

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés sont nécessaires au traitement de votre demande de certificat de sélection et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, du Règlement sur les consultants en immigration et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le ministre à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels **sans consentement** si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec ;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration ;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère ;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le Ministère et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Si ce bureau n'est pas en mesure de vous fournir les renseignements demandés, adressez-vous au responsable ministériel de la protection des renseignements personnels au Secrétariat général du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, situé à l'adresse suivante : Édifice Gérald-Godin, 360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (Québec) H2Y 2E9.

DÉCLARATION

Je déclare :

- que les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont complets et exacts et que j'aviserai le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles de tout changement aux réponses indiquées dans ce formulaire dans les 30 jours suivant ce changement ;
- vouloir m'établir au Québec pour occuper un emploi comme travailleur qualifié ;
- avoir respecté toutes les conditions de mon séjour ;
- accepter les charges financières liées à mon établissement et, le cas échéant, à celui de mon époux ou de mon conjoint de fait et des enfants à charge inclus dans ma demande de certificat de sélection du Québec.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

Je comprends que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis, et que si je communique au Ministère, à l'enquêteur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de certificat de sélection, je commets une infraction à la loi et je suis passible d'une amende ;
- rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur ;
- refuser d'examiner une demande de certificat de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur relativement à une demande en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec ;
- annuler un certificat de sélection lorsque la demande contient une information ou un document faux ou trompeur, lorsque le certificat a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance cessent d'exister.

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville / Pays _____ Année Mois Jour _____

Signature _____
Requérant principal

CONTRAT RELATIF À LA CAPACITÉ D'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Le **Contrat relatif à la capacité d'autonomie financière** est un acte juridique qui vous engage, pendant toute sa durée, à subvenir à vos besoins essentiels et, le cas échéant, à ceux de votre époux ou conjoint de fait et de vos enfants à charge (incluant ceux qui sont citoyens canadiens) qui vous accompagnent au Québec. La durée du contrat est de trois mois et prend effet à compter de la date à laquelle vous obtenez votre statut de résident permanent. Les besoins essentiels comprennent notamment la nourriture, les vêtements, les nécessités personnelles et les frais liés au logement.

Vous devez souscrire au présent contrat, à défaut de quoi votre demande de certificat de sélection ne pourra être acceptée. Pour plus d'information, consultez la Loi sur l'immigration au Québec (chapitre I-0.2) et le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (chapitre M-23.1, r. 2).

N'oubliez pas d'inscrire, au point 1 du contrat, le montant dont vous disposerez au Québec pour subvenir à vos besoins et, le cas échéant, à ceux de votre époux ou conjoint de fait et de vos enfants à charge inclus dans votre demande. Pour connaître le montant minimum requis qui s'applique à votre situation, vous devez utiliser le tableau de calcul ci-dessous (utilisez les espaces en grisé pour inscrire les montants qui s'appliquent à votre situation et pour faire le calcul de votre montant minimum requis).

CONTRAT

Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements contenus dans ce formulaire et comprendre la nature et la portée du contrat relatif à la capacité d'autonomie financière. En conséquence :

- Je déclare que je disposerai pour la durée du présent contrat, laquelle est de trois mois à compter de la date de l'obtention de mon statut de résident permanent, de ressources financières au moins égales au montant annuel prévu à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, montant ajusté pour trois mois, afin de subvenir aux besoins essentiels, soit le montant de _____ \$ CA.
- Je m'engage à subvenir à mes besoins essentiels et, le cas échéant, à ceux de mon époux ou conjoint de fait et de nos enfants à charge inclus dans ma demande pendant toute la durée du contrat.
- Je m'engage à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier m'accorderait ou accorderait à mon époux ou conjoint de fait et de nos enfants à charge inclus dans ma demande, le cas échéant, à titre de prestations d'aide financière de dernier recours, conformément à la législation applicable, pendant toute la durée du contrat.
- J'autorise le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à transmettre les renseignements relatifs au présent contrat au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cas où une demande d'aide financière de dernier recours me visant, ou visant mon époux ou mon conjoint de fait ou un ou plusieurs de nos enfants à charge inclus dans ma demande, serait présentée.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

Ville / Pays

Année Mois Jour

Signature du requérant principal

CALCUL DU MONTANT MINIMUM REQUIS RELATIF AUX BESOINS ESSENTIELS

Tableau de calcul du montant minimum requis relatif aux besoins essentiels des principales unités familiales pour une période de trois mois suivant l'obtention du statut de résident permanent (montants en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013)

Nombre d'enfants à charge qui accompagnent (incluant ceux qui sont citoyens canadiens)		Requérant principal sans conjoint ou sans conjoint qui accompagne	Requérant principal avec conjoint qui accompagne	Calcul du montant minimum requis pour vos besoins essentiels
Moins de 18 ans	0	2 924 \$	4 288 \$	
	1	3 930 \$	4 804 \$	
	2	4 436 \$	5 185 \$	
	3	4 942 \$	5 566 \$	
	Indiquez le nombre d'enfants additionnels :	Ajoutez 506 \$ par enfant additionnel	Ajoutez 381 \$ par enfant additionnel	
18 ans ou plus	Indiquez le nombre d'enfants :	Ajoutez 1 364 \$ par enfant	Ajoutez 1 364 \$ par enfant	
Montant minimum requis				\$

Exemples de calculs en fonction des personnes qui accompagnent :

- Requérant principal avec conjoint et deux enfants de moins de 18 ans = 5 185 \$
- Requérant principal avec conjoint et un enfant de moins de 18 ans et un enfant de 18 ans ou plus = 4 804 \$ + 1 364 \$ = 6 168 \$
- Requérant principal avec conjoint et quatre enfants de moins de 18 ans = 5 566 \$ + 381 \$ = 5 947 \$
- Requérant principal sans conjoint mais avec un enfant de moins de 18 ans et deux enfants de 18 ans ou plus = 3 930 \$ + (2 X 1 364 \$) = 6 658 \$

DÉCLARATION DES ÉPOUX

Déclaration du requérant principal

Je, _____ déclare que je suis l'époux de _____
Prénom et nom de famille Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Au moment de mon mariage avec cet époux, j'étais l'époux d'une autre personne.

Oui Non J'ai un conjoint de fait et je vis séparé de mon époux depuis le _____
Année Mois Jour

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville / Pays Année Mois Jour

Signature _____
Requérant principal

Déclaration de l'époux qui accompagne le requérant principal

Je, soussigné _____ déclare que je suis l'époux de _____
Prénom et nom de famille Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Au moment de mon mariage avec cet époux, j'étais l'époux d'une autre personne.

Oui Non J'ai un conjoint de fait et je vis séparé de mon époux depuis le _____
Année Mois Jour

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville / Pays Année Mois Jour

Signature _____
Époux inclus dans cette demande

DÉCLARATION DES CONJOINTS DE FAIT

Déclaration du requérant principal

Je, _____ déclare que :
Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Je vis maritalement et cohabite avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour

Oui Non J'ai une relation maritale avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour

mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville / Pays Année Mois Jour

Signature _____
Requérant principal

Déclaration du conjoint de fait qui accompagne le requérant principal

Je, soussigné _____ déclare que :
Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Je vis maritalement et cohabite avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour

Oui Non J'ai une relation maritale avec _____ depuis le _____
Prénom et nom de famille Année Mois Jour

mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à _____
Ville / Pays Année Mois Jour

Signature _____
Conjoint de fait inclus dans cette demande

IMPORTANT :

Vous devez joindre cet aide-mémoire dûment rempli à votre demande de certificat de sélection du Québec. Les documents suivis d'un astérisque doivent être accompagnés d'une traduction officielle en français ou en anglais, s'ils sont rédigés dans une autre langue.

Nous n'acceptons pas les copies certifiées conformes par un commissaire à l'assermentation, par un notaire ou par un avocat. Seules les copies certifiées conformes par l'autorité ayant délivré le document original sont acceptées.

Cochez les cases afin de ne rien oublier.

REQUÉRANT PRINCIPAL

- Formulaire *Demande de certificat de sélection du Québec PEQ – Travailleur temporaire* **dûment rempli, daté et signé** aux pages 5, 6 et 7
- Photocopie lisible des pages d'identité de votre passeport
- Preuve de connaissance du français oral de niveau intermédiaire (section 7 des instructions et question 7 du formulaire)
- Paiement exact et complet des frais de traitement de votre demande. Voir www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/frais-peq-travailleur-temporaire

Requis pour chaque emploi salarié :

- Original d'une lettre récente de votre employeur comportant les renseignements énumérés ci-dessous **et**, s'il y a lieu, copie du contrat de travail certifiée conforme par l'employeur

La lettre de l'employeur doit préciser : le titre de l'emploi, la période précise d'emploi dans l'entreprise, le nombre d'heures travaillées par semaine, les postes occupés et la période pendant laquelle vous avez occupé chaque poste (date de début et date de fin), les principales tâches et responsabilités correspondant à chaque poste, la signature de votre superviseur immédiat ou de l'agent du personnel de l'entreprise et l'inscription de son nom en caractères d'imprimerie ainsi que la date de la signature.

- Photocopie d'au moins 3 relevés de salaire, dont un au début de l'emploi, un à mi-parcours et le plus récent

Requis pour chaque emploi à votre compte :

- Preuves suffisantes de vos revenus et du nombre d'heures travaillées, par exemple : la copie certifiée conforme des contrats de travail, l'original de la lettre des contractants, la photocopie de vos facturations ou de vos reçus d'honoraires
- Photocopie de votre dernière déclaration de revenus du Québec y compris une copie de l'état de vos revenus et dépenses (Annexe L et formulaire TP-80), le cas échéant
- Photocopie du dernier avis de cotisation émis par Revenu Québec, le cas échéant
- Photocopie de l'enregistrement de votre entreprise, le cas échéant

ÉPOUX OU CONJOINT DE FAIT INCLUS DANS LA DEMANDE

- Photocopie lisible des pages d'identité du passeport
- Photocopie du certificat de mariage* ou de votre livret de famille* et, pour le conjoint de fait, preuves écrites officielles suffisantes attestant votre vie commune au Québec depuis au moins un an (section 4 des instructions)
- Déclaration des époux ou conjoints de fait (page 8 du formulaire) **dûment remplie, datée et signée**

ENFANT À CHARGE INCLUS DANS LA DEMANDE

- Photocopie lisible de l'acte de naissance ou d'adoption de chaque enfant inclus dans votre demande ou photocopie de votre livret de famille* (section 5 des instructions)

Requis si l'enfant mineur est accompagné d'un seul de ses parents :

- Copie de la décision de justice précisant les modalités de garde de l'enfant, authentifiée par un notaire ou un avocat*
- Original d'une lettre signée par le parent non accompagnant autorisant expressément l'immigration de l'enfant, authentifiée par un avocat ou un notaire, ou copie de l'acte de décès de ce parent certifiée conforme par l'autorité émettrice*

Requis si l'enfant à charge est âgé de 22 ans ou plus ou marié ou conjoint de fait :

- Formulaire *Demande de certificat de sélection du Québec – Enfant à charge qui est âgé de 22 ans ou plus ou qui est marié ou conjoint de fait*, accompagné des preuves requises **dûment rempli, daté et signé**

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA RETOURNÉE À SON EXPÉDITEUR.